

Réunion publique du 4 octobre 2023

Synthèse des échanges sur les rythmes scolaires

Ouverture de la réunion par Mme Gérin 1^{ère} adjointe au Maire et Mme Carbonari, conseillère municipale déléguée au périscolaire

Présentation de la démarche et des enjeux de la réunion :

- A travers les débats et les échanges, apporter, sans parti pris, des éléments de réflexion sur les rythmes scolaires.
- Exprimer du point de vue des différentes parties un retour d'expérience sur les 4,5 jours
- Exposer les enjeux liés au choix futur avant de voter

Projection d'une vidéo réalisée il y a 10 ans sur le passage en France de 4 à 4,5 jours
<https://www.youtube.com/watch?v=HwdasnkhGsl>

1. Premier plateau : retour d'expérience sur l'organisation actuelle

Intervenants :

- ◆ Mme Campo, Inspectrice de l'Éducation nationale (IEN),
- ◆ Mme Clabault, enseignante à l'élémentaire Stendhal
- ◆ Mme Delord, enseignante à la maternelle Stravinski
- ◆ Mme Berger directrice de la MJC, qui fut prestataire de la Délégation de service public du périscolaire de 2018 à 2021
- ◆ Mme Arnaud Directrice de l'Ifac, l'institut de Formation, d'animation et d'accueil, prestataire actuel de la Délégation de service public du périscolaire
- ◆ Délégués de Parent d'élève école Debelle

→ *Rappel du cadre réglementaire par l'IEN*

Application de la réforme Peillon de 2013 qui fixe le cadre légal des 4,5 jours avec l'enfant au cœur du dispositif d'apprentissage. Le passage à 4 jours correspond en fait à une dérogation introduite par décret du 28 juin 2017.

Les enseignements doivent être fixés sur 9 demi-journées, soit 24h d'enseignement par semaine, avec un minimum de 6h max par jour et une pause méridienne qui ne peut être inférieure à 1h30.

La difficulté actuelle sur le débat des 4 jours / 4,5 jours, repose sur l'absence d'évaluation nationale du dispositif sur laquelle s'appuyer pour trancher la question. Ce qui ressort

toutefois, c'est que l'acquisition des apprentissages est plus favorable en matinée. Les recherches ne permettent pas d'apporter une réponse tranchée, cela dépend notamment du rythme des enfants dans sa globalité et des spécificités de chaque enfant également. L'enjeu dans le choix des parents est de ne pas oublier le bien-être de l'enfant.

→ *Concernant les retours de la communauté éducative :*

- **Regard du côté des élémentaires :** le constat est en effet porté sur des matinées plus favorables aux apprentissages, et des après-midi plus courtes plus adaptées pour des élèves à besoins spécifiques. Pour autant il est constaté un état de fatigue qui s'exprime à partir du jeudi. L'intérêt des 4,5 jours était de raccourcir la journée de l'enfant, ce qui dans les faits n'est pas constaté.
- **Regard du côté des maternelles :** constat d'un absentéisme légèrement plus élevé le mercredi. L'enjeu porte sur les après-midi, avec un temps très court pour mettre en place des apprentissages, pour les cycles les plus petits notamment qui effectuent encore la sieste. Pour mettre en place un atelier, le rythme est intense. Les 4,5 jours permettent tout de même d'avoir plus de temps d'apprentissage. Mais avec 4 jours, les après-midi seraient plus investies.

→ *Concernant le retour du périscolaire :*

Un rappel est effectué sur les activités qui peuvent être proposées aux enfants, permettant de créer des projets, diversifier les propositions. Les données du tableau projeté permettent de voir le taux de fréquentation sur ces temps.

Les difficultés relevées concernent le temps réel dédié aux créneaux TAP : l'heure incluse la prise du goûter, ce qui est un point à retravailler. De la même façon, le fait que les parents puissent venir en cours d'heure présente des avantages sur le bien-être de l'enfant, mais rend le développement de l'activité plus complexe. Il est également précisé que la proposition centre de loisirs aujourd'hui ne permet pas de proposer des activités à la journée, pour les maternelles, le temps centre de loisirs est très court.

Un autre enjeu concerne la question des recrutements des animateurs, le secteur étant en tension, et les besoins humains concernant qu'un petit créneau, ce qui n'est pas attrayant en termes de volume horaire pour attirer des animateurs.

→ *Concernant le retour des parents délégués :*

Les parents délégués ont pu revenir sur le sondage mené l'année dernière et transmis à la collectivité qui a été interpellée sur le sujet. Le sondage avait été envoyé aux parents de 3 groupes scolaires principalement. Au total une participation de 375 familles, avec 69,9 % favorables à un retour à 4 jours, 24 % à 4,5 jours et le reste indifférent.

→ *Questions ou interpellations de la salle :*

Certains parents font part de leur difficulté à se positionner, avec des enjeux parfois différents entre les maternelles et les élémentaires : un même rythme identique de la petite section au CM2, mais la fatigue entre les petits et les grands n'est pas la même.

Certains enseignants interpellent la salle sur les enjeux qui se posent en cas de changement de rythme : le mercredi pourquoi pas, si cela ouvre à du repos ou des activités, mais pas « la télé ou les écrans !!

Rappel que le système était pensé en lien avec une adaptation globale de la société comme dans les pays nordiques. Aujourd'hui, les parents ne peuvent pas venir rechercher plus tôt leur enfant ce qui atténue les effets du système à 4,5 jours, notamment sur le repos de l'enfant.

Des précisions sont apportées sur l'isolement de la collectivité et des enjeux sur les remplacements : l'Inspectrice de l'éducation nationale rappelle que les remplacements sont assurés.

Pour les parents qui ne travaillent pas la journée du mercredi passer à jours n'est pas un problème, mais tous les parents n'ont pas cette possibilité.

Un parent fait part du constat de la fatigue de ses enfants en fin de semaine. Et du fait que le rythme actuel a aussi contribué à ce que les enseignants ne croisent plus les parents à 15h45 comme ils pouvaient le faire à 16h30.

Un parent interpelle sur les enjeux de courbe d'intensité d'activité des enfants qu'il faudrait intégrer à l'ensemble de la réflexion afin de prendre en compte le développement de l'enfant.

Plateau 2 : besoins et préoccupations, quel futur à Voreppe ?

- ◆ Mme Kaus déléguée régionale de l'Ifac, l'institut de Formation, d'animation et d'accueil, prestataire actuel de la Délégation de service public du périscolaire
- ◆ M Buttin Président de la MJC
- ◆ Mme Rabiller, Directrice du pôle Éducation Périscolaire Jeunesse à la Mairie
- ◆ Mme Arnaud, enseignante à la maternelle Debelle
- ◆ Mme Belz enseignante à la maternelle Stravinski
- ◆ Mme Dubald enseignante à l'élémentaire Stravinski
- ◆ Mme Frolet, représente des parents d'élèves à l'école Achard.

→ *Partage autour des questionnements des parents :*

A travers les questions des parents (4 jours avec 5 matinées est-ce possible ? Augmenter la pause méridienne, par exemple) : la question est de savoir quelle sera finalement la démarche de la collectivité.

La collectivité précise le calendrier : l'enjeu aujourd'hui est d'éclairer les familles sur les enjeux du 4 jours et 4,5 jours, de lancer le sondage dès le lendemain avec une question simple 4 ou 4,5 jours. A l'issue un comité de pilotage sera en place pour travailler sur le contenu des 4 jours ou 4,5 jours, dans le respect des règles énoncées par l'IEN.

Le Comité de pilotage (Copil) sera ouvert, puisque la démarche intègre l'ensemble des partenaires : éducation nationale, parents d'élèves, associations.

→ *Rappel des enjeux de la collectivité selon le résultat du sondage*

Un maintien des 4,5 jours nécessitera d'intégrer les éléments du bilan réalisé et d'articuler des dispositifs pour une meilleure fluidité de la journée.

Dans l'hypothèse d'un passage à 4 jours : une nécessité de retravailler toute l'organisation : déterminer le format des 4 jours, l'articulation avec les dispositifs (Activités pédagogiques complémentaires,...), retravailler la question du mercredi. Cela impliquera pour les familles de s'interroger sur son mode de garde (réduction temps de travail, mobilisation de la famille, mode de garde collectif) et les incidences financières, et pour la collectivité de retravailler l'offre centre de loisirs sur le mercredi.

Présentation d'exemples de coûts pour les familles (données actuelles)

Les enjeux pour la collectivité sont importants : perte de certains financements (État , Caf), modification de la délégation de service publique, réorganisation du temps de travail des agents notamment.

Il sera indispensable de retravailler sur la capacité d'accueil du centre de loisir en lien avec le besoin des familles. Il est précisé qu'un Copil est constitué et travaille déjà sur ce projet de centre de loisirs).

→ *Questions ou interpellation de la salle :*

Dans l'hypothèse d'un passage à 4 jours, est-ce la fin des TAP ? Il est expliqué que l'appellation TAP dépend d'une organisation à 4,5 jours et de financements liés. Dans l'hypothèse d'un retour à 4 jours, il n'y aura plus de TAP mais cela n'empêche pas de penser les créneaux périscolaires en termes de proposition d'activités, mais pas à la hauteur de ce qui était pensé pour les TAP. Il est également précisé que les financements États sur les créneaux TAP sont assez incertains ; puisqu'en début d'année ils avaient diminué mais suite à la mobilisation des élus, l'état est revenu au montant initial, soit 50€ par enfant par an.

→ *Présentation des enjeux pour le monde associatif avec le regard de la MJC*

Enjeux à adapter la demande en fonction de l'évolution des rythmes, à l'écoute et à prêt à formuler des propositions aux familles pour les jeunes Voreppins.

Il est précisé plus largement que les associations, les institutions (École de musique, gymnases, centre social, accompagnement à la scolarité, associations sportives et culturelles) sont impliquées dans la réflexion, dès juillet avec une communication, et une implication au comité de pilotage. Le choix qui sera fait impactera ces derniers, avec des adaptations et des limites : problématique du manque de bénévoles, enjeux de créneaux horaires.

De nombreuses questions sont portées sur des enjeux de qualité, des questions de sociabilisation en fonction des choix, et la possibilité de faire des projets communs entre tous les acteurs.

Des interrogations sont portées par les parents sur le calendrier, et le fait que le sondage arrive trop tôt, les familles n'ayant pas forcément pris en compte tous les enjeux. Il est

rappelé que depuis plus d'un an, le sujet est porté à chacun des conseils d'école pour un retour à 4 jours et que les familles portent également la demande directement auprès des services municipaux. Le calendrier proposé permettra à chacun de travailler ses organisations pour une mise en place en septembre 2024.

La collectivité précise qu'elle se nourrit aussi des retours d'expérience des collectivités extérieures, avec une demande des parents d'accorder une attention particulière à une place respectueuse de la sécurité des enfants.

L'Ifac précise que le calendrier permettra d'anticiper ces questions, d'organiser les activités en conséquence. Le morcellement actuel rend l'organisation plus complexe.

Conclusion de Mme Carbonari

Rappel de l'enjeu de se mobiliser à l'ouverture du sondage pour les familles, avec une position de la collectivité qui suivra le résultat.

Présentation du calendrier du PEDT.

Acceptation de la demande de pouvoir ajouter une observation lors du vote, et d'ajouter la synthèse des échanges sur le site internet de la ville en même temps que l'ouverture du vote.

Fin de la réunion publique